

ALERTE

Destinataires : Tous les Maires et les services : sous-préfectures (SEDAN, RETHEL, VOUZIERS), Groupement de Gendarmerie (CORG), Délégation Militaire Départementale, Direction Départementale de la Sécurité Publique, SDIS (CTA), DDT, Conseil Départemental (Routes), DIR Nord, DDCSPP, ARS, DREAL, DSDEN, SAMU, ENEDIS, GrDF, Orange, SNCF, RTE, VNF, Adrasec 08, COZ

BULLETIN DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORANGE NEIGE-VERGLAS

Valable du mercredi 27 janvier de 3H00 à 10H00

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes a été placé en vigilance ORANGE Neige-Verglas. Météo France annonce un risque de neige nécessitant une vigilance particulière. Le préfet appelle les usagers de la route à la plus grande prudence et à différer leurs déplacements dans la mesure du possible.

Situation actuelle :

Temps sec et calme sur la région. Faible dégel. Le ciel se couvre à l'approche d'une perturbation arrivant de l'Ouest.

Evolution prévue :

En début de nuit de mardi à mercredi, la perturbation aborde la région Grand Est avec de faibles chutes de neige jusqu'en plaine, notamment dans le secteur de Rocroi.

En deuxième partie de nuit, les pluies verglaçantes remplacent la neige aux alentours de 3h00. Ces précipitations verglaçantes perdurent plusieurs heures, jusqu'en matinée de mercredi. Les intensités et les quantités sont faibles, mais ces phénomènes verglaçants peuvent être problématiques pour les axes routiers.

En fin de matinée de mercredi, le redoux se généralise et la pluie remplace les précipitations verglaçantes, mettant fin à cet épisode hivernal.

Conséquences possibles :

- * Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour le département, sont attendus.
- * Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- * Les risques d'accident sont accrus.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone

Conseils de comportement:

- * Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- * Privilégiez les transports en commun.

- * **Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.**
 - * **Préparez votre déplacement et votre itinéraire.**
 - * **Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.**
 - * **Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.**
 - * **Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.**
 - * **Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.**
 - * **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.**
 - * **N'utilisez pas pour vous chauffer :**
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.
- Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.**

Charleville-Mézières, le 26 janvier 2021

Pour le préfet et par délégation,
La directrice de cabinet,

A handwritten signature in blue ink, reading "A. Gabrelle".

Anne GABRELLE